

i2S

Société Anonyme
Au capital de 1 334 990 Euros
Siège social : 28-30 rue Jean Perrin
33 608 PESSAC Cedex
R.C.S : Bordeaux 315 387 688

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

AJC AUDIT

48 bis rue Jean de la Fontaine – 33 200 BORDEAUX – TÉLÉPHONE : +33 (0)5 47 29 74 65
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES GRANDE AQUITAINE
CAPITAL DE 7622 euros – SIRET 410 417 729 00036 – APE 6920Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires de la société i2S,

1- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société i2S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

3- JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation sont évalués selon les modalités décrites dans les « Règles et méthodes comptables », note 1.2. Nos travaux ont consisté à s'assurer de la correcte application de la méthode et à vérifier que l'annexe donne une information appropriée.
- Les provisions pour dépréciation des stocks figurant au bilan ont été évaluées conformément aux modalités décrites dans les « Règles et méthodes comptables », note 1.3. Dans le cadre de notre appréciation des estimations réalisées par votre société, nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche et vérifié que la note donne une information appropriée.
- La provision pour indemnités de départ à la retraite est évaluée selon les modalités décrites dans les « Règles et méthodes comptables », note 1.6. Nous avons contrôlé la cohérence des hypothèses retenues pour l'évaluation de ce passif, revu les calculs effectués et nous avons vérifié que la note donne une information appropriée.
- Les malis de fusion s'élèvent à 2 655 K€ au 31/12/2025 et ne sont pas dépréciés à la clôture. Nous avons vérifié que la note relative aux malis de fusion mentionné dans les « notes sur le bilan actif » dans le paragraphe « 1- Actif immobilisé – mouvements de l'exercice » de l'annexe donne une information appropriée

4- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

5- RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6- RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :


- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 20 mars 2026

Le Commissaire aux Comptes

Signé par Magali Pavlovsky
Le 20 mars 2026

AJC AUDIT

 doc_vrb
tx_xZD30a12nwn3

Magali PAVLOVSKY

BILAN ACTIF

	Brut	Amort.Prov	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles	4 581 635	651 166	3 930 470	3 504 922
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire	3 307 593	651 166	2 656 428	2 600 801
Fonds commercial				
Immobilisation frais de R&D en cours	1 274 042	0	1 274 042	904 122
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes/Immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles	2 721 344	2 240 569	480 775	531 810
Terrains	1 697		1 697	1 697
Agencement et aménagements de terrains	7 411	4 823	2 588	3 330
Constructions	31 159	15 188	15 971	18 310
Installations techniques, Mat. Outil.	962 641	907 417	55 224	45 776
Autres immobilisations corporelles	1 713 966	1 313 141	400 824	459 697
Immobilisations en cours, avances et acomptes	4 470	0	4 470	3 000
Immobilisations financières	896 843	0	896 843	877 176
Participations évaluées	162 621	0	162 621	162 621
Autres participations				
Créances rattachées à des particip.	0	0	0	0
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	734 222	0	734 222	714 555
TOTAL (I)	8 199 822	2 891 735	5 308 087	4 913 908

BILAN ACTIF

	Brut	Amort.Prov	31/12/2025	31/12/2024
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	5 522 025	605 870	4 916 155	4 871 206
Matières premières approvisionnements	3 298 756	477 838	2 820 917	2 692 970
En cours de production	27 246	0	27 246	29 269
Produits finis	2 196 023	128 031	2 067 992	2 148 967
Marchandises				
Créances	3 524 345	48 204	3 476 141	4 980 839
Clients comptes rattachés	2 130 725	48 204	2 082 520	2 687 970
Avances & ac. versés/commandes	381 465	0	381 465	191 102
Autres créances	874 553	0	874 553	1 971 907
Capital souscrit et appelé, non versé				
Charges constatées d'avance	137 602	0	137 602	129 860
Liquidités	5 235 056	0	5 235 056	4 966 817
Valeurs mobilières de placement	1 065 842	0	1 065 842	3 555 200
Disponibilités	4 169 214	0	4 169 214	1 411 616
TOTAL (II)	14 281 426	654 074	13 627 353	14 818 862
Écart de conversion actif	0	0	0	2 419
TOTAL GENERAL (I à V)	22 476 778	3 545 808	18 930 970	19 735 189

BILAN PASSIF

	31/12/2025	31/12/2024
--	------------	------------

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel	1 334 990	1 334 990
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	4 174 746	4 174 746
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	136 513	136 513
Réserve facultative	5 550 623	5 619 318
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	615 968	114 163
Subventions d'investissement	57 000	57 000
Provisions réglementées	390 702	341 865

TOTAL (I)	12 260 543	11 778 595
------------------	-------------------	-------------------

AUTRES FONDS PROPRES

TOTAL (II)	0	0
-------------------	----------	----------

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques	124 411	156 284
Provisions pour charges	242 496	251 775

TOTAL (III)	366 907	408 059
--------------------	----------------	----------------

DETTES

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 724 581	3 092 916
Emprunts et dettes financières divers	385	1 165
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	594 988	455 697
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 711 736	1 598 455
Dettes fiscales et sociales	1 417 593	1 487 850
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	541 551	769 681

COMPTES DE RÉGULARISATION

Produits constatés d'avance	312 686	140 447
-----------------------------	---------	---------

TOTAL (IV)	6 303 520	7 546 211
-------------------	------------------	------------------

Écarts de conversion passif (V)	0	2 324
---------------------------------	---	-------

TOTAL GENERAL (I à V)	18 930 970	19 735 189
------------------------------	-------------------	-------------------

COM PTE DE RESULTAT

			31/12/2025	31/12/2024
	France	Exportation	Total	Total
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue de biens	4 326 048	10 865 174	15 191 222	15 929 398
Prod. vendue de services	1 171 399	635 855	1 807 253	2 411 673
Chiffre d'affaires net	5 497 446	11 501 029	16 998 475	18 341 071
Production stockée			(20 693)	284 820
Production immobilisée			241 686	0
Subventions			197 863	155 160
Reprises/amortissements, dépréciations & provisions			495 037	130 117
Autres produits			287 336	19 232
			18 199 704	18 930 400
Achats marchandises			0	0
Variation stock marchandises				0
Achats matières premières & autres approvisionnements			6 316 351	7 691 506
Variation stocks matières & approvisionnements			(75 280)	(1 094 756)
Autres achats et charges externes (3)			4 044 185	4 679 865
Impôts, taxes et versements assimilés			159 573	166 797
Salaires & traitements			4 252 996	4 213 046
Cotisations sociales			1 970 508	2 068 550
Dotations aux amortissements sur immobilisations			167 408	180 969
Dotations aux provisions sur immobilisations			0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant			486 793	112 432
Dotations aux provisions pour risques et charges			5 663	0
Valeur comptable des immo incorp et corporelles cédées			0	0
Autres charges			261 196	136 958
			17 589 392	18 155 366
RESULTAT D'EXPLOITATION			610 312	775 034

COM PTE DE RESULTAT

	31/12/2025	31/12/2024
	France	Exportation
	Total	Total
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers des participations (5)	0	354 903
Produits des autres valeurs mobilières et créances	67 558	43 757
Autres intérêts et produits assimilés	18 452	8 450
Reprises sur dépréciations & provisions	0	693 940
Produits des cessions d'immo. Financières	0	0
Total des produits financiers	86 011	1 101 050
Dotations financières aux amortissements & provisions	(95)	694 035
Intérêts et charges assimilés (6)	51 738	75 063
Valeur comptable des immo. Financières cédées	0	0
Charges nettes sur cessions de v.m.p.	0	0
Total des charges financières	51 643	769 098
RESULTAT FINANCIER	34 367	331 952
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	644 679	1 106 986
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	2 996 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels	0	2 996 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	20 607
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	3 720 680
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	192 176
Total des charges exceptionnelles	0	3 933 463
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	(937 463)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0
Impôt sur les bénéfices	28 711	55 360
BENEFICE OU PERTE (T. produit - T. charges)	615 968	114 163

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ◆ continuité de l'exploitation ;
- ◆ permanence des méthodes comptables ;
- ◆ indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels conformément au règlement de l'ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014. A partir de 2025, la présentation des comptes suit les nouvelles règles définies par le nouveau règlement ANC 2022-06.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat. I2S revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Ces estimations concernent principalement les dépréciations de stock, provisions pour risques et charges et les hypothèses retenues pour la valorisation des titres de participation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Bilan

1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Jusqu'au 31/12/2016, la société comptabilisait en charges sur l'exercice les frais de recherche et développement, car elle avait pris le choix de cette option de comptabilisation.

A compter du 1^{er} janvier 2017, la société prend l'option d'inscrire à l'actif les frais de

développement, ce qui constitue un changement de méthode comptable. Au 31/12/2025, les immobilisations en cours correspondantes sont de 766 K€, et n'ont pas évolué depuis fin 2021. Elles correspondent à des projets toujours en cours, dont la commercialisation est décalée notamment en raison des process de certification très longs dans le domaine médical.

Les malis de fusion sont comptabilisés à leur coût initial à la date de la fusion ou de la TUP. En application du règlement ANC n° 2015- 06 du 23 novembre 2015, homologué par arrêté du 4 décembre 2015, applicable à compter du 01 janvier 2016.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition ou à la production de l'actif.

Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels 2 ans
- Constructions 15 ans
- Matériel et outillage RD et Pro 1 à 10 ans
- Mobilier de bureau 10 ans
- Matériel de bureau et info 2 à 5 ans
- Agencements et installations 5 à 10 ans

1.2 Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat (y compris frais d'acquisition). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participation : une analyse est réalisée sur la base des derniers comptes disponibles des filiales et participations d'I2S. Le cas échéant, des retraitements sont opérés afin de mettre ces comptes en conformité avec les principes comptables retenus par i2S.

Dans le cas où les résultats financiers et les perspectives économiques sont défavorables :

- o Une provision pour dépréciation des créances rattachées à des participations est constituée à hauteur du risque estimé sur la participation,
- o Le cas échéant, une provision complémentaire pour dépréciation des titres est comptabilisée lorsque la dépréciation des avances s'avère insuffisante pour couvrir ce risque.

1.3 Stocks

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les stocks sont évalués selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti).

Le coût des produits finis comprend le coût matières ainsi que, le cas échéant, le coût d'amortissement du matériel de production directement affecté à cette production, basé sur la capacité normale des installations de production.

Une dépréciation des stocks est déterminée chaque année par article en fonction du risque de faible rotation déterminé par une analyse au cas par cas.

1.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées en valeur brute.

Les créances présentant des risques de non-recouvrement font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Évaluation des dettes et créances en devise :

Les créances et dettes sont évaluées au cours de clôture. Un écart de conversion est constaté et provisionné en cas de perte latente de change.

1.5 Actions propres

Actions propres	Nombre	Valeur d'acquisition
Situation au 31/12/2024	107 417	638 056 €
Acquisitions année 2025	0	0
Annulation attributions année 2025	4 300	19 667
Situation au 31/12/2025	111 717	657 723

4 300 actions gratuites attribuées en 2024 ont été annulées suite au départ des salariés bénéficiaires.

Actions gratuites sans contrepartie	Nombre	Valeur d'attribution en compte 502
Situation au 01/01/2025	30 900	133 279 €
Actions attribuées définitivement le 01/04/2025	-4 500	-12 534
Actions dont l'attribution a été annulée durant l'exercice	-4 300	-19 667
Situation au 31/12/2025	22 100	101 078

1.6 Provisions pour risques et charges

◆ Indemnités de départ à la retraite :

Elles sont comptabilisées en provision pour charges.

Les hypothèses prises en compte sont :

- Droits acquis
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 3.45%
- Taux de progression des salaires : 1,9%
- Taux de turn-over pour l'ensemble du personnel : 6,43%
- Taux de charges sociales : 52,2%
- Table de mortalité : TF/TH 2000 - 2002

Le montant de l'engagement retraite s'élève au 31 décembre 2025 à 242 496 Euros.

◆ Provisions pour retours sous garantie

Afin de prendre en compte les coûts futurs liés aux clauses de garantie du matériel vendu, la société constitue une provision. Cette provision correspond dans le cas général à la valeur des coûts de réparation d'une année rapportée aux chiffres d'affaires de l'année précédente ; pour les cas exceptionnels la provision est ajustée en fonction des données connues de dépenses SAV à venir. Au 31 décembre 2025 la provision s'élève à 23 333 €.

◆ Provisions pour litiges

Des provisions pour litiges sont constituées au cas par cas, en fonction des demandes de la partie adverse et de l'analyse du risque faite par la société. Il n'y a plus de provision pour litige au 31/12/2025.

◆ Provisions pour pertes de change

Des provisions pour pertes de change sont constituées à hauteur des écarts de conversion actifs.

Montant de la provision constituée au 31/12/2025 : 0 €

2. Compte de Résultat

◆ Reconnaissance du chiffre d'affaires :

- Marchandises : le chiffre d'affaires est constaté à la prise en fonction des incoterms figurant sur les factures.

◆ Frais de recherche et de développement, crédit impôt recherche

Les dépenses engagées pour ces frais se sont élevées à :

	2025 (12 mois)	2024 (12 mois)
Achats R&D	404 K€	190 K€
Dépenses Personnel	866 K€	636 K€
TOTAL	1 270 K€	826 K€
CIR et CII	118 k€	51 K€

◆ Crédit Impôt recherche et Crédit Impôt Innovation :

Le crédit impôt recherche pour l'année 2025 s'élève à 75 K€

Le crédit impôt innovation pour l'année 2025 s'élève à 43 K€

3. Autres éléments significatifs

A noter que la présentation des comptes est nettement impactée cette année par l'application du nouveau règlement comptable ANCC 2022-06, qui implique un reclassement des transferts de charges et une nouvelle définition du résultat exceptionnel.

Hors application du règlement :

Le résultat d'exploitation qui ressort à 610 K€ serait de 700 K€.

Le résultat courant avant impôt qui ressort à 645 K€ serait de 733 K€.

Le résultat exceptionnel, qui est nul, serait de -89 K€.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

1 – Actif immobilisé – mouvements de l'exercice

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A L'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	3 241 439	66 154	0	3 307 593
Immobilisations incorporelles en cours	766 014	0	0	766 014
Immobilisations corporelles	2 609 498	102 906	0	2 712 404
Immobilisations corporelles en cours	144 108	368 390	0	512 498
Immobilisations financières	162 621	0	0	162 621
Autres immobilisations financières	714 555	19 667	0	734 222
Total	7 638 235	557 117	0	8 195 352
Amortissements et provisions				
Immobilisations incorporelles	640 639	10 527	0	651 166
Immobilisations corporelles	2 083 688	156 881	0	2 240 569
Immobilisations financières	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Total	2 724 327	167 408	0	2 891 735

Valeurs nettes **4 913 908** **389 709** **0** **5 303 617**

Suivi des malis de fusion				
	A L'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Valeurs brutes				
Autres immobilisations incorporelles	2 805 864	66 154		2 872 018
Total	2 805 864	66 154	0	2 872 018
Amortissements				
Autres immobilisations incorporelles	216 843	0		216 843
Total	216 843	0	0	216 843

Le mali de fusion lié à l'acquisition de la société Orphie a augmenté de 66 K€ en 2025 car nous avons versé, conformément aux termes du contrat de vente, un complément de prix basé sur la performance réalisée en 2024.

2 - Titres et créances rattachés à des participations / autres immobilisations financières

Valeur nette des titres et créances rattachées à des participations

31/12/2025	Montant brut	Provisions	Total net au bilan
Titres ASSY	162 549	0	162 549
Titres i2S Roumanie	72	0	72
Total titres de participation	162 621	0	162 621
Dépôts	76 500	0	76 500
Actions propres	657 723		657 723
Total autres immobilisations financières	734 222	0	734 222
Total	896 843	0	896 843

3 - Créances

L'échéancier des créances est le suivant :

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif circulant et charges d'avance			
Clients douteux ou litigieux	54 554	54 554	
Autres créances clients	2 076 171	2 076 171	
Personnel et comptes rattachés	7 040	7 040	
Sécurité sociale et autres organismes	0		
Etat et autres collectivités publiques	325 954	325 954	
Avances & acptes versés/cdes	381 465	381 465	
Groupe et associés	0	0	
Débiteurs divers	541 560	541 560	
Charges constatées d'avance	137 602	137 602	
TOTAL	3 524 345	3 524 345	0

Contrat de factoring et assurance Coface

La société a recours à des prestations d'affacturage. Les créances cédées au factor sont exclusivement des créances couvertes à hauteur de 90% par une assurance COFACE. Contractuellement, il est prévu qu'en cas de défaillance du client initial, le factor soit subrogé aux droits d'i2S vis-à-vis de l'assureur.

Le droit de tirage d'i2S est égal aux montants des créances cédées par la Société i2S sous déduction d'un fonds de garantie égal à 5% du montant nominal des créances.

La réserve factor disponible est égale au droit de tirage minoré des tirages déjà réalisés.

A noter que les créances Twiga ne sont pas factorisées à ce jour.

(en €)	31/12/25	31/12/24
Autres créances (val. brute)	874 553	1 971 907
dont "Créances sur Factor"	517 862	900 281
dont FDG	42 252	71 482
dont CCV/ Réserve Bis	0	0
dont Réserve factor disponible	475 610	828 799

(en €)	31/12/25	31/12/24
Commissions d'affacturage	5 472	10 713
Intérêts	0	4 358
Total	5 472	15 071

4 – Stocks

Evolution des stocks en valeur brute :

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Matières premières	3 223 476 €	75 280 €		3 298 756 €
Encours de production de biens	29 269 €		(2 023) €	27 246 €
Produits semi-finis	270 110 €	11 979 €		282 089 €
Produits finis	1 944 583 €	(30 649) €		1 913 934 €
Total	5 467 438 €	56 610 €	(2 023) €	5 522 025 €

5 – Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

En €	31/12/2025
Immobilisations financières	0
Clients & comptes rattachés	0
Autres créances	184 930
Disponibilités	0

6 – Charges constatées d'avance

	31/12/25	31/12/24
4 - Charges constatées d'avance :		
486000 Charges constatees d'avance	137 602	129 860
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	137 602	129 860

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

1 - Capital social – Actions

en €	Nombre	Valeur nominale	Montant total
Titres début d'exercice	1 796 167	0,743 €	1 334 990
Mouvements de l'exercice	0	0,000 €	0
Titres au 31/12/25	1 796 167	0,743 €	1 334 990

2 - Variation des capitaux propres

	SOLDE	Affectation résultat 2024		Résultat exercice 2025		Subvention		Amort		SOLDE
						inscrite/cpte résultat		dérogatoires		
	31/12/2024	+	-	+	-	+	-	+	-	31/12/2025
Capital	1 334 990									1 334 990
Prime d'émission	4 174 746									4 174 746
Prime de fusion										0
Réserve légale	136 513									136 513
Réserves facultatives	5 619 318	(68 695)								5 550 623
Résultat exercice 2024	114 163		(114 163)							0
Résultat au 30/06/2025				615 968						615 968
Subv d'investissement	1 451 203					163 538				1 614 741
subv inscrits/compte de résultat	(1 394 203)						(163 538)			(1 557 741)
Amort dérogatoires	341 865							48 838		390 702
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	11 778 595	(68 695)	(114 163)	615 968	0	163 538	(163 538)	48 838	0	12 260 543

Au cours de l'exercice les opérations intervenues sur les capitaux propres sont les suivantes :

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale du 15 mai 2025, statuant en la forme ordinaire, a décidé l'affectation du résultat bénéficiaire 2024 de 114 163 € en dividendes pour un montant de 182 858 € et en « réserves facultatives » pour un montant de -68 695 €.

Amortissements dérogatoires

Notre société a levé l'option de crédit-bail immobilier fin 2017 pour les bâtiments qu'elle occupe à Pessac. La valeur fiscale du bâtiment, déterminée par différence entre la valeur à la signature du contrat et le montant des amortissements que notre entreprise aurait pu pratiquer en tant que propriétaire depuis le début du contrat, est supérieure à son cout d'entrée constitutif de la valeur de rachat majoré de certains frais accessoires.

Ainsi, notre entreprise a comptabilisé pour la première année en 2018 un amortissement dérogatoire correspondant à la construction et calculé sur la durée d'utilisation, fixée à 15 ans.

Cet amortissement dérogatoire sera repris en cas de cession.

3 – Provisions

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées	341 865 €	48 838 €		390 702 €
Provisions pour risques et charges	408 059 €		(41 152) €	366 907 €
Provisions pour dépréciations	664 436 €		(10 362) €	654 074 €
Total	1 414 360 €	48 838 €	(51 514) €	1 411 683 €

4 – État des dettes

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 719 542	1 115 838	603 703	
Dettes financières diverses	5 425	385	5 040	
Fournisseurs	1 711 736	1 711 736		
Dettes fiscales et sociales	1 417 593	1 417 593		
Dettes sur immobilisations				
Associés				
Autres dettes	1 136 539	1 136 539		
Produits constatés d'avance	312 686	312 686		
Ecart de conversion passif				
TOTAL	6 303 520	5 694 777	608 743	0

L'ensemble des emprunts est souscrit à taux fixe.

5- Charges à payer incluses dans les postes du bilan

En €	31/12/25
Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	385
Emprunts et dettes financières diverses	4 172
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361 534
Dettes fiscales et sociales	1 119 083

6 - Produits constatés d'avance:

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

	31/12/25	31/12/24
3 - Produits constatés d'avance :		
487000 Produits constatés d'avance	312 686	140 447
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	312 686	140 447

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1- Ventilation du chiffre d'affaires :

Ce détail figure dans le compte de résultat.

2 – Résultat financier

Il n'inclut plus les dividendes de Basler France, sortie du périmètre.

3 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	644 679	128 478	516 202
Résultat exceptionnel	0		
Participation des salariés			
Résultat comptable	744 446	128 478	615 968

4 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	
Résultat de l'exercice	615 968
Impôt sur les bénéfices	128 478
Résultat avant impôts	744 446
Variation provisions réglementées	(48 838)
Résultat avant impôts, hors évaluations fiscales dérogatoires	793 284

5 - Produits et charges exceptionnels

La présentation des comptes selon les nouvelles règles définies par le nouveau règlement ANC 2022-06 induit l'absence de résultat exceptionnel en 2025.

6 - Risque de change

Aucune couverture de change n'est en cours au 31/12/2025.

AUTRES INFORMATIONS

1 - Effectif moyen

	Salarié	Mis à disposition
Cadres	49,2	0
Agents de maîtrise & techniciens	27,2	0,0
Employés	0,0	0
Apprentis	2,4	
Total	78,8	0,0

2 - Rémunérations des organes de direction

Rémunération brute totale (€) (hors charges)	Partie fixe	Avantage en nature	Jetons de présence
262 043	200 301	13 049	48 693

Pour des raisons de confidentialité, la société ne souhaite pas détailler le montant des rémunérations des organes de direction.

3 – Honoraires des commissaires aux comptes

Ils s'élèvent à 39 000 euros HT, provisionnés au 31/12/2025.

4 – Crédit Bail

Le seul contrat en cours s'est terminé fin 2024.

5-Évènements postérieurs à la clôture

Néant.

6-Engagements donnés

Engagement donnés	
Effets escomptés non échus	Néant
Aval et Cautions	Néant

7-Engagements reçus

Néant

Détails des produits et des charges

		31/12/25	31/12/24
1 - Produits à recevoir :			
418000	Clients-FAE	0	0
409800	Fournisseurs avoirs à recevoir	3 172	0
441700	Subventions d'exploitation à recevoir	63 791	27 779
444000	Percepteur impôt sur les sociétés	0	0
444100	Créance d'impôt recherche	75 327	14 954
444200	Créance d'impôt innovation	42 640	31 226
448700	Etat produit à recevoir	0	0
467100	Débiteurs divers	0	599 280
467280	Mouvements de fonds FactoFrance	0	0
468701	Produits à recevoir sur cession de titre	0	0
468700	Divers produits à recevoir	0	0
518700	Intérêts courus à recevoir	0	0
PRODUITS A RECEVOIR		184 930	673 239

		31/12/25	31/12/24
Charges à payer :			
168800	Intérêts courus sur emprunts	385	1 165
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		385	1 165
518600	Intérêts courus à payer	4 172	5 651
Emprunts et dettes financières diverses		4 172	5 651
408000	Fournisseurs factures non parvenues	361 534	419 356
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		361 534	419 356
428200	Dettes provisions congés payés	371 787	351 098
428600	Personnel autres charges à payer	350 012	339 137
437800	Mondiale	36 625	41 717
438200	Charges sociales/congés payés	167 305	157 995
438600	Charges sociales à payer	184 688	204 992
438700	Produits à recevoir organismes	0	28
448600	Etat charges à payer	4 998	10 012
448700	Dettes apprentissage	3 668	3 790
Dettes fiscales et sociales		1 119 083	1 108 769
CHARGES A PAYER		1 485 174	1 534 941

Tableau des filiales et participations

(Données en euros sauf si devise précisée)

	Assy
Date de clôture	30/06/25
Durée exercice	12 mois
Capital social	CHF 150 000
Chiffre d'affaires	CHF 1 431 796
Résultat courant après impôts	CHF (61 622)
Actif immobilisé	CHF 162 495
Endettement financier	CHF 300 000
Trésorerie	CHF 191 765
Données au bilan d'i2S au 31/12/2025	
Valeur d'inventaire des titres nette	162 549
Créances rattachées à des participations (brut)	0
Montant restant dû sur les actions	0
Dividendes reçus	
Créances commerciales dues à i2S (brut)	0
Dettes commerciales dues par i2S	29 237
Autres dettes dues par i2S	0